

Les programmes FLAM

Un constat

Deux tiers des enfants français ou bi-nationaux résidant hors de France ne fréquentent pas les lycées français de l'étranger, soit parce que ceux-ci sont trop chers ou trop éloignés, soit parce que leurs parents ont choisi de les scolariser dans le système local.

Une question

Comment permettre à ces enfants de conserver l'usage de la langue française, condition indispensable à leur ancrage dans la nation française ?

Une réponse

La sénatrice Monique Cerisier ben Guiga – actuelle présidente de Français du monde-adfe - consciente du problème rencontré, à l'occasion de ses déplacements, des familles qui s'étaient regroupées pour organiser des animations en français pour leurs enfants.

L'idée développée, nommée Programme **FLAM**, pour **F**rançais **L**angue **M**aternelle, a été mise en place avec l'appui de François Nicoulaud (ancien président de Français du monde-adfe alors directeur général de la coopération internationale et du développement au Ministère des Affaires étrangères.

Depuis 2001 le programme FLAM est reconnu et financièrement soutenu.

En 2009, l'AEFE se voit confier le soutien aux associations FLAM. Le budget attribué aux groupes FLAM est actuellement de 600 000 €

Les groupes FLAM

Ce sont des associations à but non lucratif qui organisent des activités de langue et culture françaises pour des enfants de 5 à 16 ans.

Ces associations assurent le pilotage et le financement du projet pour lequel elles sollicitent une subvention de l'AEFE qui ne peut dépasser 50% du coût total du budget prévu pour la première année. La subvention est une aide au démarrage et décroît progressivement pour disparaître après la cinquième année au-delà de deux ans.

Ces activités doivent être organisées pour un effectif minimum de 10 élèves Français (ou binationaux) auxquels peuvent se joindre des élèves étrangers.

Toutes les informations sur les groupes FLAM <http://www.associations-flam.fr>

Français du monde - adfe reste vigilante pour que ce programme se développe.

Elle a œuvré pour que

- un site internet moderne lui soit consacré,
- ce site soit une plateforme de rencontre et d'échange d'expérience entre les associations
- un label FLAM soit accordé aux sections,
- les instituts français, centres culturels français et alliances françaises puissent être des opérateurs, des points d'appui ou des établissements d'accueil.

Validation des compétences acquises

La réglementation des diplômes d'études en langue française (DELF) a été modifiée en 2005 afin d'harmoniser le dispositif avec les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (niveaux A1, A2, B1, B2).

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a développé depuis quelques années une version junior ("préadolescent et adolescent") adaptée aux candidats des l'âge de 11/12 ans.

Une version "prima" adaptée à des enfants plus jeunes, de 7 à 11 ans, a été mise en place en 2009.

Ces diplômes, précédemment réservés à des étrangers, sont désormais ouverts à des candidats de nationalité française résidant dans un pays non francophone, permettant ainsi à tous les élèves français bénéficiant du programme FLAM ou aux élèves étrangers inscrits aux mêmes activités de faire évaluer et valider leurs compétences linguistiques.

Les "enseignants FLAM" pourront se reporter désormais aux référentiels requis pour l'obtention d'un DELF, en liaison avec les portfolios européens des langues.

Les postes diplomatiques sont invités à instruire avec attention les candidatures de ces « enseignants FLAM » à des stages et programmes de formation, comme le programme "pro-FLE" par exemple.

Liens utiles

[CIEP - Centre international d'études pédagogiques](#)

[Institut Français](#) - L'Institut Français de Paris et le réseau des Instituts à travers le monde

TV5 Monde - Télévision francophone internationale